



Réévaluation rente viagère

Par Sabine89

Bonjour, Nous avons acheté en 2013 une maison en viager libre. La rente au 1/08/2013 était de 3398E, tous les ans elle a été réévaluée et confirmée en 2018 par le notaire 408,64E, indice 127,77 (aout 2018).

Pouvez vous me confirmer le nouvel indice à prendre en compte pour aout 2019 et m'aider dans le calcul de la nouvelle rente à payer chaque mois.

Par avance merci.

Cdt

SabineMERLE